



→ Majorité municipale

Morsang
Ville à vivre

1^{ère} année de mandat : au rendez-vous de nos promesses !

Voici 1 an que nous impulsions le projet pour lequel vous nous avez fait confiance. Nous vous remercions de votre soutien. Au cours de ces 12 premiers mois, beaucoup a pu être fait. Au rendez-vous de la crise sanitaire, nous avons pris par ailleurs les grandes décisions ouvrant le mandat : réorganisation des services municipaux, mise en perspective du budget communal à la lumière de l'audit indépendant présenté en mars. La reconfiguration budgétaire s'achèvera début 2022 avec le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes qui analyse, à notre demande, la période 2014-2020. Par la reprise en main des finances, nous inscrirons dans le temps les investissements qui ont tant

manqué par le passé. Comme l'ont montré ces premiers mois, nous agissons prioritairement pour les écoles en investissant dans les locaux et leur informatisation. Le principe de révision du Plan Local d'Urbanisme voté, ensemble nous déciderons bientôt des évolutions urbaines de Morsang en repensant les centralités et les mobilités. Nous travaillerons en donnant une place à chacun dans le projet de ville. Nous vous l'avons démontré avec la création de l'épicerie municipale solidaire, la Permanence Actions Jeunesse ou l'ouverture des services municipaux aux apprentis, nous agissons pour et avec tous les Morsainçois ; sans oublier la concertation. Aux 8 commissions extramunicipales ouvertes aux citoyens, s'ajouteront demain le Conseil des sages, le Conseil municipal des jeunes et le Conseil Municipal des Enfants.

Mais engager le changement c'est aussi créer les conditions d'une vie plus agréable. D'abord... en assurant la sécurité de tous. À cet effet nous avons déjà renforcé le nombre d'agents de surveillance de la voie publique et créé les points école. En veillant à l'animation régulière des quartiers, nous avons à cœur de vous proposer davantage d'animations

familiales à l'image des « Extérieures ». Particulièrement motivés par ces premières réalisations, nous sommes heureux d'être à vos côtés pour cette rentrée.

Taxe foncière : pas de hausse de la part communale

Nous nous y étions engagés, nous n'avons pas augmenté les impôts. Pourtant la case « bloc communal » de votre avis a changé, pourquoi ? La suppression de la taxe d'habitation voulue par le Gouvernement qui est compensée, pour les communes, par le reversement de la part départementale de la taxe foncière. Il n'y a donc pas de hausse d'impôts mais uniquement un transfert d'imputation qui se traduit par l'addition des taux de taxe foncière de la commune Morsang : 19,83% et du département : 16,37 %, soit 36,20 %.

Cependant, à côté de ce « jeu d'écritures », il y a bien une vraie augmentation des taxes sur lesquelles nous vous avons mobilisés : la réévaluation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la création de la taxe foncière de Cœur d'Essonne Agglomération (2,9%) sont prélevées pour la 1^{ère} fois. La hausse d'impôts, c'est l'agglô !

Marianne DURANTON, Florence LÉBOUC, Didier CHARNET, Brigitte HOCHART, Augustin DUMAS, Elisabeth ROLANDO, Axel DOUAILLY, Virginie BUISSON, Marc CONILLEAU, Dominique DESCHAMPS, Choukri DEHANE, Théophile LE GUERN, Béatrice GUYON, Nicole LEBEAU, Jacques PEREZ, Patrick LEFEBVRE, Pierre MOREAU, Isabelle MALLET, Boubou SOW, Nelly REGEAMORTEL, Isabelle DA SILVA, Thibault MANCHON, Karine NACHTERGAELE, Sylvie DA PAIXAO, Florent BEURDELEY, Vanessa MALONGA, Véronique ALIX

→ Opposition municipale

**Morsang pour tous,
tous pour Morsang !**

Rentrée 2021 : plus que jamais, entraide et solidarité

Bonne rentrée à tou.te.s !

Tous nos souhaits aux jeunes morsainçois qui ont repris le chemin de l'école. Ainsi qu'aux enseignant.e.s, aux Aesh, aux personnels municipaux qui les accompagnent. Dommage que les fournitures et mobiliers commandés par les écoles n'aient pas été livrés pour la rentrée. Et que les écoles n'aient pas été équipées de capteurs de CO² et de purificateurs d'air. Il n'est pas normal non plus que l'Education nationale ferme des classes comme à l'école Wallon, alors que les effectifs sont là et que des centaines de profs contractuels ne sont pas repris. Idem pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Nous avons déjà saisi l'Education nationale de certaines situations. N'hésitez pas à nous contacter :

Morsang-pour tous, tous pour Morsang, 31 rue Jean Raynal, 09 61 65 70 78.

Marie-Claire Arasa, conseillère départementale de l'Essonne

Le 27 juin dernier, Marie-Claire Arasa et Frédéric Petitta ont été élus conseillers départementaux du canton de Morsang/Ste-Geneviève. Des points d'appui salutaires face à la politique injuste et inefficace de la droite au Département et à l'Elysée.

Un été bien terne à Morsang

Après un an et demi de crise sanitaire, nous avons proposé de la ville augmente les séjours d'enfants et de jeunes et déploie des activités d'été, notamment pour tous ceux qui ne pouvaient partir en vacances. Malheureusement, ce n'est pas la préoccupation de la municipalité. Pour notre part, nous avons notamment permis à plus de 250 Morsainçois.es de tous âges de passer de belles journées de détente sur les plages de Normandie. Du bonheur et rien d'autre !

Lounès Matoub

La ville a baptisé « Centre culturel Lounès Matoub » l'ex-local de la Maison de l'environnement. Morsang peut être fière d'avoir rendu hommage dès 1998 au poète et chanteur kabyle, défenseur de la culture

amazigh, assassiné par le FIS. La Kabylie, maltraitée, qui a été victime d'incendies cet été. En questionnant Mme Duranton sur l'utilisation de ces locaux, alors qu'un agrandissement du SMJ avait été travaillé avec les jeunes dans le mandat précédent, elle a lâché « on a changé de projet, on a besoin de salle pour des réunions, des expos, des petits spectacles, pas forcément pour les jeunes ». C'est ça, un « Centre culturel » ?

Pass'Sport, un coup de pouce bon à prendre

La pratique sportive et le mouvement associatif ont beaucoup souffert du Covid. L'Etat a - très partiellement - pris en compte l'appel à l'aide du mouvement sportif. Tout enfant ou jeune de 6 à 18 ans, concerné par l'allocation de rentrée scolaire ou l'allocation d'éducation d'enfant handicapé, peut bénéficier de 50€ pour payer une partie de sa licence à une association affiliée à une fédération sportive. Ça ne fait pas le compte, mais c'est toujours bon à prendre.

Hommage à Gaby Belin et Georges Delcroix

En l'espace de quelques mois, ces deux figures du monde combattant, animateurs l'un de la FNACA, l'autre de l'ARAC, nous ont quitté. Nous nous souviendrons de leur gentillesse, de leur humanité et de leur attachement au si nécessaire travail de mémoire.

Marie-Claire ARASA, Arlette BOUCHON, Jean-Michel BRUN, Marlène LATOUR, Yannick LEMAIRE, Emma MIRANDA, Maïmouna N'DIAYE, Pierre SPINOSA